

Enseignant à l'internat du collège Jean Baptiste Rusca à Tende

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré. Titulaire du CAPPEI apprécié.

Lieu d'exercice : Collège Les Merveilles Jean-Baptiste Rusca – Le Petit Bois 06430 Saint Dalmas de Tende

L'Internat Tremplin accueille 11 élèves des collèges des Alpes-Maritimes en situation de multiruptures scolaires et sociales, poly-exclus, primo-délinquants ou confrontés à des conduites à risque. Il leur offre un cadre structurant et bienveillant sur des sessions de 11 semaines renouvelables, afin de les aider à se réinscrire dans un parcours scolaire et personnel adapté.

Date de prise de fonction : à la rentrée scolaire 2026

Conditions de nomination : Nomination à titre définitif

Conditions de rémunération :

- 30 points NBI,
- l'indemnité spéciale versée aux enseignants 1^{er} degré exerçant en classe relais (248.55€ brut/mois),
- l'indemnité de fonctions particulières, sous réserve d'être détenteur d'un diplôme professionnel spécialisé (72.81€ brut/mois).
- 72 HSE/an

Ces indemnités ne sont pas cumulables avec l'ISAE.

Organisation du temps de travail : Sous l'autorité du chef d'établissement et en lien avec le coordonnateur de l'Internat Tremplin, le professeur des écoles recruté travaillera dans une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants du premier et du second degré, de deux éducateurs spécialisés (P JJ et ASE), de quatre AIJD sous l'autorité du CPE du Collège J-B RUSCA et d'un veilleur de nuit.

Description des missions :

Missions principales :

- Une continuité pédagogique renforcée avec le professeur des écoles déjà en poste, évitant la fragmentation des apprentissages.
- Un suivi personnalisé et global grâce à une organisation moins morcelée par disciplines, favorisant un climat de confiance et de sécurité.
- Une optimisation du temps d'apprentissage, avec des regroupements d'élèves adaptés à leurs besoins fondamentaux (savoirs de base, compétences psycho-sociales, projet personnel).

Activités associées :

Le poste requiert une capacité à articuler pédagogie, éducation et accompagnement personnalisé pour soutenir :

- Resocialisation des élèves par des activités collectives, restauration de l'estime de soi.
- Réimpulser la motivation scolaire en réinvestissant les apprentissages fondamentaux.
- Construire un projet avenir réfléchi par une orientation réaliste et motivée.
- Réunion d'équipe hebdomadaire obligatoire.

Compétences et qualités requises :

Compétences pédagogiques et didactiques

- Maîtrise des outils de différenciation pédagogique.
- Capacité à mettre en œuvre des approches alternatives (pédagogie de projet, pédagogie coopérative...).
- Aptitude à évaluer régulièrement les progrès et à ajuster les parcours.

Compétences relationnelles et éducatives

- Posture bienveillante et ferme, sachant instaurer un climat de confiance.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, avec les familles et les partenaires extérieurs.
- Sens de l'écoute et de la médiation pour favoriser l'adhésion des élèves.

Compétences organisationnelles :

- Gestion d'un emploi du temps flexible, ajustable aux besoins individuels et collectifs.
- Capacité à articuler temps de classe, activités éducatives et temps de resocialisation.
- Participation active à la vie de l'établissement et aux instances de régulation (réunion d'équipe...)

Expériences professionnelles souhaitées :

- Expérience en dispositif relais ou SEGPA ou ULIS ou en milieu spécialisé est un atout majeur.
- Expérience auprès d'adolescents en rupture scolaire, en dispositifs relais ou en classes à effectifs réduit. Sensibilité au travail en réseau et à la co-construction avec tes équipes éducatives et sociales.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : Le Principal du collège

Tél secrétariat : 04 93 04 62 34

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Alpes Maritimes et simultanément à la DIPE (appelcandidature1degre06@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.